



Ville d'HAZEBROUCK
Direction Générale des Services

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 AVRIL 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre ALLOSSERY, Maire d'HAZEBROUCK, Vice Président du Conseil Général du Nord, le Mercredi 2 avril 2008 à 18h00 à l'Hôtel de Ville, Salle de Conseil.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre ALLOSSERY, Maire, Vice Président du Conseil Général du Nord,

M. TIBERGHIEU, Mme POLNECQ, M. ROUSSEZ, M. GAUJON, Mme HARROUS, M. DECOOPMAN, Mme VEIT-TORREZ, Mme GOBLET, M. WILLAEY,

Adjoints au Maire,

M. DUQUESNE, Mme VERSTAVEL, Mme BOUTEZ, Mme SCHRICKE, M. LABITTE, Melle DEBAL, M. DECLERCK, Mme BEURAERT, M. DELATTRE, Mme CATRYCKE, M. BRAHIMI, Mme LHERBIER, M. DUVAL, Mme LARRIDON, M. BRUNEL, Mme FAIVRE-DARROMAN, M. DEBAECKER, M. PETITPREZ, Mme CADART, M. MAERTEN, Mme DEPELCHIN, M. DUSSART, Mme LEGROIS,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés au sens de l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. CRINQUETTE	qui a donné pouvoir à	M. MAERTEN
Mme HERAULT	qui a donné pouvoir à	M. PETITPREZ

Monsieur Jérôme BRUNEL a été désigné Secrétaire de Séance.

- : - : - : - : -

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant au nom de l'Assemblée, à Monsieur Thierry WILLAEY, Adjoint au Maire, les plus sincères condoléances pour le décès de son Père, Monsieur Lucien WILLAEY, le 29 mars 2008 à l'âge de 80 ans, membre de l'Association Départementale du Nord des Victimes et Rescapés des Camps Nazis, du travail forcé, en l'assurant de la sympathie et du soutien de tous ses Collègues dans cette épreuve.

Monsieur le Maire réaffirme ensuite sa volonté d'un travail en commun, travail déjà constaté car les portes des dix commissions thématiques ont été ouvertes. Celles-ci deviendront très vite des commissions extra municipales, comme la Commission de Développement Economique qui créera l'Agence de Développement Economique.

Il précise également que la Municipalité reprend les dossiers en cours : l'assainissement, la plate forme d'échanges, le dossier des locaux de l'ex-école Jeanne d'Arc, pour y accueillir pour commencer l'Union Musicale et les Amis de l'Accordéon, sachant que la Caisse d'Allocations Familiales d'ARMENIERES souhaite s'installer à HAZEBROUCK rapidement, sans oublier le dossier du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour l'implantation d'un nouveau Centre de Secours.

Monsieur le Maire évoque également la fermeture d'une classe à l'école Jules Ferry niveau 2, décision qu'il regrette tout particulièrement parce qu'elle touche une école qui a besoin d'aide. Une réflexion globale sera engagée rapidement, à l'échelle de la Ville, avec tous les acteurs de la vie scolaire.

Enfin, avant d'entamer l'Ordre du Jour, Monsieur le Maire ne peut passer sous silence ce qui s'est passé samedi dernier au Stade de France, souhaitant manifester la solidarité de la Municipalité avec tous les habitants du Nord/Pas-de-Calais, condamnant très fermement les agissements de pseudo supporters de Paris Saint Germain, indiquant que nous sommes Ch'tis et fiers de l'être. Plutôt que les propos ignobles, Monsieur le Maire voit bien plus la solidarité, le travail, la jeunesse, la dignité, la convivialité : c'est cela être Ch'tis.

Puis passant à l'Ordre du Jour,

LE CONSEIL MUNICIPAL

1. - **ADOPTE**, le REGLEMENT INTERIEUR du Conseil Municipal,
2. - **ACCEPTE**, la création d'un 10^{ème} Poste d'Adjoint au Maire,
3. - **PROCEDE à l'élection du 10^{ème} Adjoint au Maire, Monsieur Michel LABITTE a été élu à la majorité (27 voix) et a été déclaré installé dans ses fonctions,**

4. - DESIGNE ses représentants :

- (1) *au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,*
- (2) *au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier d'HAZEBROUCK,*
- (3) *à la Commission d'Appel d'Offres,*
- (4) *à la Commission Communale des Impôts Directs,*
- (5) *à la Commission Consultative des Services Publics Locaux,*
- (6) *à la Commission Communale des Taxis et Voitures de Petite Remise*
- (7) (8) *aux Conseils d'Administration des établissements scolaires public du second degré (Collège des Flandres et Collège Fernande Benoist, Lycée des Flandres, Lycée Professionnel des Monts de Flandre),*
- (9) *au Conseil d'Administration du Centre d'Animation du Nouveau Monde,*
- (10) *au Conseil d'Administration du Centre André Malraux,*
- (11) *à la Commission Administrative du Service Tourisme,*
- (12) *au Conseil d'Administration du Centre Socio Educatif,*
- (13) *au sein du Premier Collège du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,*
- (14) *au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale de Flandre Intérieure,*
- (15) *au sein des Instances délibérantes du PAYS CŒUR DE FLANDRE (Assemblée Générale et Conseil d'Administration),*
- (16) *à la Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées, Commission nouvellement créée par le Conseil Municipal lors de la présente séance,*
- (17) *au sein des organes des Etablissements d'Enseignement Privé (Ecole Catholique Abbé Lemire, Ecole Saint-Françoise d'Assise, Ecole Saint-Jules, Ecoles Saint-Vincent et Notre Dame),*
- (18) *à la Commission Administrative de la Fondation WAREIN,*
- (19) *à la Commission Consultative de l'Abattoir,*
- (20) *à la Commission Administrative de l'Ecole Municipale de Musique,*
- (21) *au Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service d'Assainissement,*
- (22) *au Centre Culturel Flamand,*

- (23) *pour le Syndicat Mixte pour le Scot de Flandre Intérieure, le Conseil Municipal a désigné deux représentants qui seront chargés de désigner quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants au sein du Comité Syndical au titre de l'ensemble « communes isolées »,*
- (24) *au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre,*
- (25) *au Comité Syndical du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région des Flandres,*
- (26) *au Comité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de la Bourre,*
- (27) *a désigné le Conseiller Municipal qui sera délégué à la Défense,*

5. - **ADOPTE** les dispositions relatives aux articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour la durée du mandat, concernant les attributions du Maire,

6. **après information faite par Monsieur le Maire au Conseil Municipal quant à la nomination de 5 Conseillers Municipaux Délégués :**

à la Vie des Quartiers, à la Vie Associative, aux dossiers Sécurité :

Monsieur Ali BRAHIMI,

au Logement :

Madame Odile SCHRICKE,

à la Jeunesse :

Monsieur Sylvain DECLEKCK,

aux Relations Extérieures, à la Prospection Economique, au Jumelage :

Monsieur Jean-Paul DUVAL,

à la Vie Quotidienne, aux Espaces verts :

Monsieur Jean-Michel DELATTRE,

FIXE, en application des articles L 2122, L 2123.17 à L 2123.24 du Code Général des Collectivités Territoriales, les indemnités au Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués,

7. - DESIGNE, ses Représentants au sein des 10 Commissions Municipales créées :

- Commission Jeunesse
- Commission Affaires Scolaires et Petite Enfance
- Commission Environnement et Cadre de Vie
- Commission Urbanisme et Travaux
- Commission Culture
- Commission Sports
- Commission Citoyenneté
- Commission Développement Economique
- Commission Logement
- Commission Fêtes,

8. - DESIGNE, un Membre du Conseil Municipal pour le Conseil de Discipline de Recours,

9. - RAPPORTE, la délibération du Conseil Municipal du 21 Janvier 2008 relative à l'acquisition d'un terrain situé au lieudit « Creule Veld » cadastré sous la section Y.A. n° 9,

10. - AUTORISE, la création d'emplois et **FIXE**, la rémunération du Personnel d'Encadrement, la participation des familles, les différentes primes, pour les centres aérés et de loisirs qui seront organisés en 2008,

11. - RAPPORTE, la délibération du 11 décembre 2007 en raison d'un changement de taux, et **ACCORDE**, à nouveau la garantie communale pour l'emprunt qui sera contracté par la S.A. d'H.L.M. LA MAISON FLAMANDE, en vue de financer les travaux de réhabilitation de huit logements individuels, résidence Béthanie, rue de Merville à HAZEBROUCK, suivant les nouvelles caractéristiques de l'emprunt,

REND COMPTE DES DECISIONS SUIVANTES **(Municipalité précédente)**

12(1) Les fonds provenant de cessions de parcelles de terrains ont été placés pour une durée de trois mois, au taux nominal de 3,80 % (250 000 € ; 47 000 € ; 44 000 €),

12(2) Un avenant à la convention du 21 août 2007 a été signée entre la Ville d'HAZEBROUCK et l'Association ORME ACTIVITES d'HAZEBROUCK pour une prestation complémentaire de quinze jours moyennant la somme de 1650 €,

12(3) Suite à l'appel d'offres lancé pour l'assurance des risques statutaires du Personnel de la Ville, les assurances GENERALI, Philippe COULON ont obtenu le contrat, souscrit du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009,

12(4) Un avenant de régularisation au contrat FLOTTES 60128946 A a été passé avec la compagnie d'assurances GENERALI pour la Ville d'HAZEBROUCK suite aux fluctuations du Parc Automobile entre le 14 novembre 2006 et le 31 décembre 2007.

Monsieur le Maire a levé la séance à 19h10.

Hazebrouck, le 3 avril 2008

LE MAIRE,
Vice Président du Conseil Général du Nord,



Jean-Pierre ALLOSSERY